



## Formulaire d'inscription Electricien chef de projet en installation et sécurité

EIT.valais

**Inscription** Je souhaite m'inscrire à la formation suivante

<b>Module 1</b>	Bases techniques ( <b>obligatoire</b> )	Fr. 3'900. --
<b>Module 2</b>	Conduite du projet I	Fr. 2'400. --
<b>Module 3</b>	Planification et traitement technique I	Fr. 4'400. --
<b>Module 4</b>	Contrôle des installations et de la sécurité	Fr. 2'900. --
<b>Module 5</b>	Leadership, communication et gestion du personnel	Fr. 3'300. --
<b>Stage de formation</b>		

**Merci de joindre une copie de votre CFC avec ce formulaire.**

Une fois l'inscription confirmée, une convocation, le programme du module ainsi qu'un bulletin de versement seront envoyés au candidat. L'inscription sera considérée comme définitive lorsque le candidat se sera acquitté de la finance d'inscription ou d'un premier acompte (possibilité d'obtenir un plan de financement, sur demande).

→ Pour obtenir la subvention du SEFRI et de la commission professionnelle paritaire, les factures et les justificatifs de paiement doivent être établis au nom du candidat.

### Candidat

Données personnelles du candidat

Titre  Mme  M

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

No AVS \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_


NPA / Lieu \_\_\_\_\_

Lieu d'origine \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Mobile \_\_\_\_\_

E-mail  \_\_\_\_\_

### Activité professionnelle

Données professionnelles du candidat

Profession \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

CFC de \_\_\_\_\_

Année \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/ Lieu \_\_\_\_\_

Canton \_\_\_\_\_

Correspondance  Digital  Papier

En apposant sa signature, le candidat déclare accepter les conditions générales ci-contre :

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature du candidat : \_\_\_\_\_

### Conditions générales

- **La réussite du Module 1 est obligatoire pour poursuivre la formation.**
- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, **par écrit, 15 jours** avant le début du cours.
- Passé ce délai, le montant de l'inscription est dû dans son entier.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Pour les cas de désistements exceptionnels, veuillez-vous référer aux Conditions générales

**Merci de retourner le formulaire par mail à : [tfc@bureaudesmetiers.ch](mailto:tfc@bureaudesmetiers.ch)**